Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL M[illegible]

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025– DEL 2025-25-11-006

DATE DE CONVOCATION
10/11/2025

DATE D'AFFICHAGE
10/11/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice :13
Présents 9
Votants :11
Absents : 2
Exclus :

Objet : Demande de subventions pour la réalisation d'une liaison piétonne avec une clôture (allée entre rue du Parc et lotissement Maladrerie)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le 28 NOV. 2025

et publication ou notification
du 28 NOV 2025

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 Novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, Aurélie PASCOT, BEAUSSART Gérard,

Absents excusés : Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Loïc TAILLEBREST, Sophie GESLAND pouvoir à Christophe GUERINEAU, Didier DOULUT, MICHEL Marie-Christine

Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

Monsieur le Maire expose :
La rue de la Maladrerie est actuellement en impasse et se trouve très proche du lotissement situé au nord de la commune (rue du Parc) derrière le mur situé au fond de l'impasse, le nouveau lotissement où habitent plusieurs enfants se rendant à l'école.
Une ouverture dans ce mur permettrait de réaliser un cheminement pour les enfants du lotissement.

Pour cela la commune a acquis une bande de 36m de long sur 1m80 de large (66m2) sur la propriété attenante comme prévu sur l'emplacement réservé (ER1 en juillet 2025).

Le but de cette liaison piétonne est de permettre un **accès sécurisé** au groupe scolaire par la rue communale de la maladrerie voie sans issue (itinéraire vert) sans emprunter la RD983, axe routier au trafic important et fortement emprunté aux horaires d'accueil scolaires (itinéraire rouge) **favorisant une pratique de mobilité « active ».** Les parents ne souhaitant pas que leurs enfants empruntent la RD983 viennent les déposer à l'école en voiture.

Il conviendrait donc de réaliser un chemin bordé de clôtures. Il présente les devis :

- CLOTURE DU VEXIN 13 686.00 € HT soit 16 423.20 € TTC
- AMG Bâtiment et travaux publics 16 353.56 € HT soit 19 624.27 € TTC

TOTAL 30 039.56 € HT soit 36 047.47 € TTC

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

Il propose donc d'approuver ce projet, de solliciter des subventions les plus importantes possibles auprès de la Région Hauts de France, de l'Etat et du Département.
Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11
La délibération est adoptée.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc CATTET

Pour extrait conforme, le 28 novembre 2025
Le Maire
Loïc TAILLEBREST

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20252511006**
Objet :	**Demande de subventions pour la réalisation d'une liaison piétonne avec une clôture (allée entre rue du Parc et lotissement Maladrerie)**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-11-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20252511006.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	549.3 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : DOSSIER SENTE PIETONNE.pdf Nom métier : 21_RP-060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	3.3 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 novembre 2025 à 14h56min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 novembre 2025 à 14h57min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 novembre 2025 à 14h57min54s	Transmis au MI

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

Mairie de Montagny-en-Vexin
3 place de la mairie
60240 Montagny en Vexin
Tél. 03 44 49 92 18
mairie@montagnyenvexin.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

PROGRAMMATION 2026

Maître d'ouvrage : Commune de MONTAGNY-EN-VEXIN

Objet du marché : CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETON
« Sente piétonne » avec une clôture
Projet de mobilité décarbonée favorisant une pratique de mobilité « active »
entre l'Espace scolaire et le lotissement Rue du Parc à MONTAGNY-EN-VEXIN

NUMERO DES PIECES	DESIGNATION DES PIECES
I	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
II	DONNEES - PRESENTATION
III	DEVIS ESTIMATIF
IV	PLAN DE FINANCEMENT
V	CALENDRIER

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

- Le conseil municipal de Montagny-en-Vexin s'est réuni le 25/11/2025 et a approuvé par délibération cette demande de subvention en vue de la création d'une sente piétonne sécurisée projets de mobilité décarbonée favorisant notamment les pratiques de mobilité « active ».

II - DONNEES

II.1 Situation géographique, démographie

La commune de Montagny-en-Vexin se situe à l'extrémité sud du département de l'Oise et fait partie de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT). Elle se trouve à environ 15 km au sud de Chaumont-en-Vexin.

La commune se trouve à l'intersection de deux départementales : la RD 983 du nord au sud et la RD 157 d'est en ouest.

Sa démographie est de 694 habitants pour une superficie de 4,18 km^2 soit une densité de 166 habitants au km^2

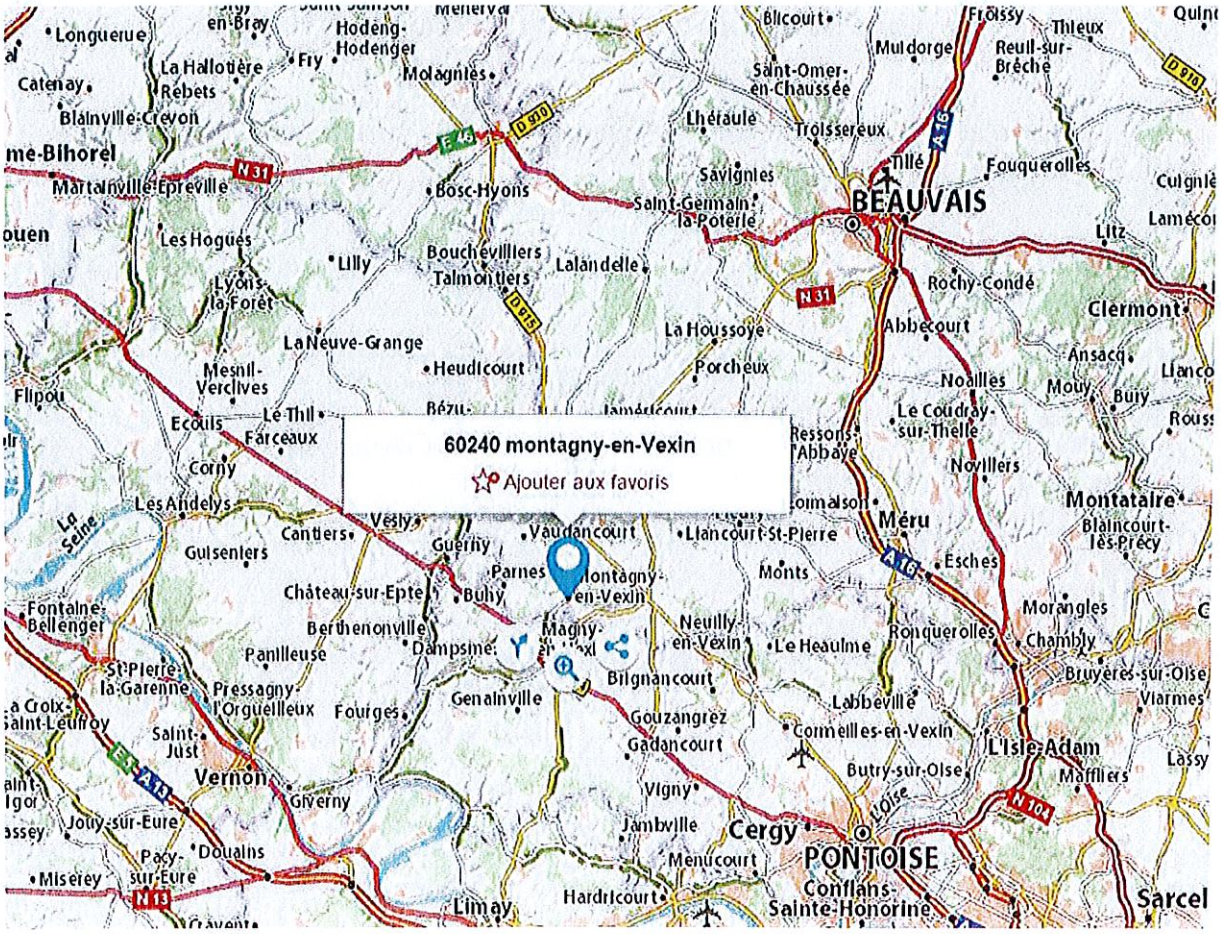

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

Un groupe scolaire en RPC accueille 124 enfants des villages de Pa[illegible] et Montagny-en-Vexin

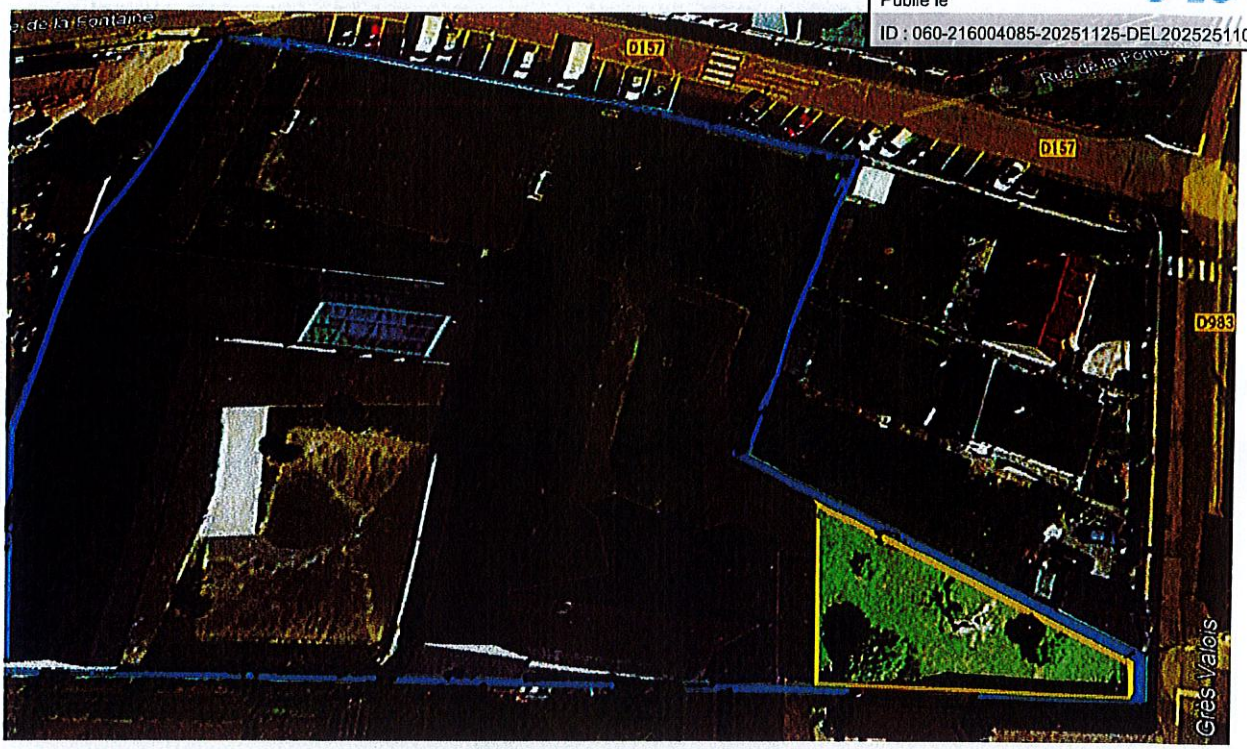

Espace scolaire et périscolaire

Etude de circulation et de sécurité routière sur la commune de Montagny en Vexin (2018)

Rue de la Maladrerie : une possibilité de connexion vers le nouveau lotissement

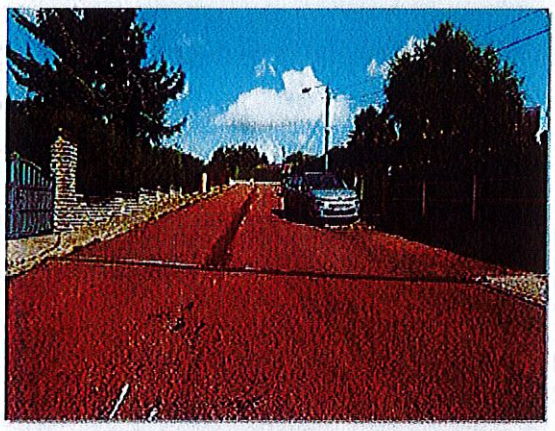

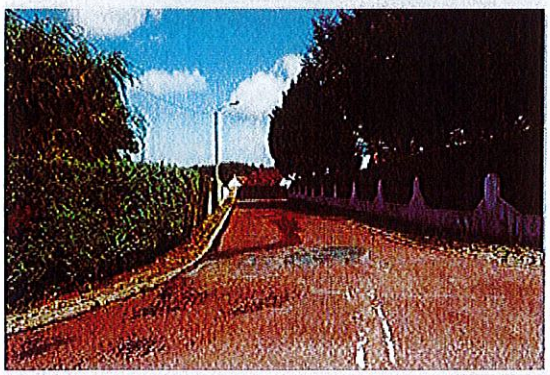

La Rue de la Maladrerie est actuellement en impasse et se trouve très proche du lotissement situé au nord de la commune (Rue du Parc).

Derrière le mur situé au fond de l'impasse, le nouveau lotissement où habitent plusieurs enfants se rendant à l'école.

Si une ouverture dans ce mur pouvait être réalisée, elle permettrait de réaliser un cheminement très intéressant pour les enfants du lotissement.

En effet ces derniers auraient un trajet beaucoup plus court et beaucoup moins exposé aux risques liés à l'étroitesse de la RD983 près de l'église.

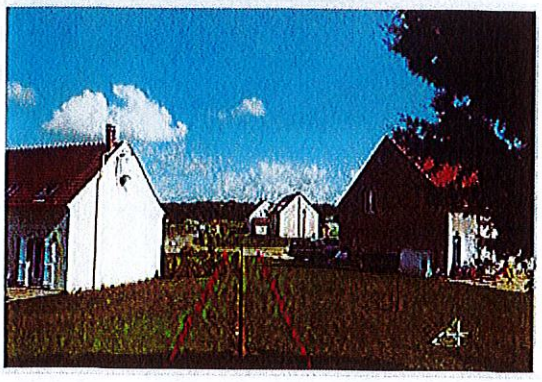

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

V.5.2 - Emplacements réservés

9 emplacements réservés, tous au bénéfice de la commune de MONTAGNY EN VEXIN, ont été intégrés dans le projet de PLU :

- **n°1 : création d'une liaison piétonne, 100 m²,**
- **n°2 : création d'un parc paysager et de stationnements, 6 772 m²,**
- **n°3 : création d'un ouvrage hydraulique, 3 060 m²,**
- **n°4 : création d'un ouvrage hydraulique, 3 850 m²,**
- **n°5 : création d'un aménagement sécuritaire en entrée de commune, 830 m²,**
- **n°6 : création d'un aménagement sécuritaire en entrée de commune, 690 m²,**
- **n°7 : création d'un aménagement sécuritaire en entrée de commune, 600 m²,**
- **n°8 : aménagement du groupe scolaire (parking et accès), 180 m²,**
- **n°9 : aménagement urbain, 4 965 m².**

Le tableau ci-dessous permet de justifier la pertinence de ces emplacements réservés.

Justifications des secteurs inscrits en emplacements réservés (ER)

Numéro ER	Extrait zonage PLU Photo aérienne Géoportail	Nature du sol et surface de l'ER
ER 1 : Création d'une liaison piétonne		Le terrain reprenant l'ER N°1 se développe sur des jardins privés. Sa surface s'étend sur 100 m². L'ER crée la liaison entre 2 voiries de lotissement créées en impasse : Rue du Parc et Rue de la Maladrerie. Un chemin avait été dessiné dans le lotissement sans être réalisé. L'objectif de cet emplacement réservé est d'aménager une liaison douce à travers le tissu résidentiel, vers le pôle d'équipement public scolaire pour éviter aux enfants de parcourir le cœur de bourg aux trottoirs très étroits.

Pour cela la commune a acquis une bande de 36m de long sur 1m80 de large (66m2) sur la propriété attenante comme prévu sur l'ER1 en juillet 2025.

Le but de cette liaison piétonne est de permettre un **accès sécurisé** au groupe scolaire par la rue communale de la maladrerie voie sans issue (itinéraire vert) sans emprunter la RD983, axe routier au trafic important et fortement emprunté aux horaires d'accueil scolaires (itinéraire rouge) **favorisant une pratique de mobilité « active ».** *(Les parents ne souhaitant pas que leurs enfants empruntent la RD983 viennent les déposer à l'école en voiture)*

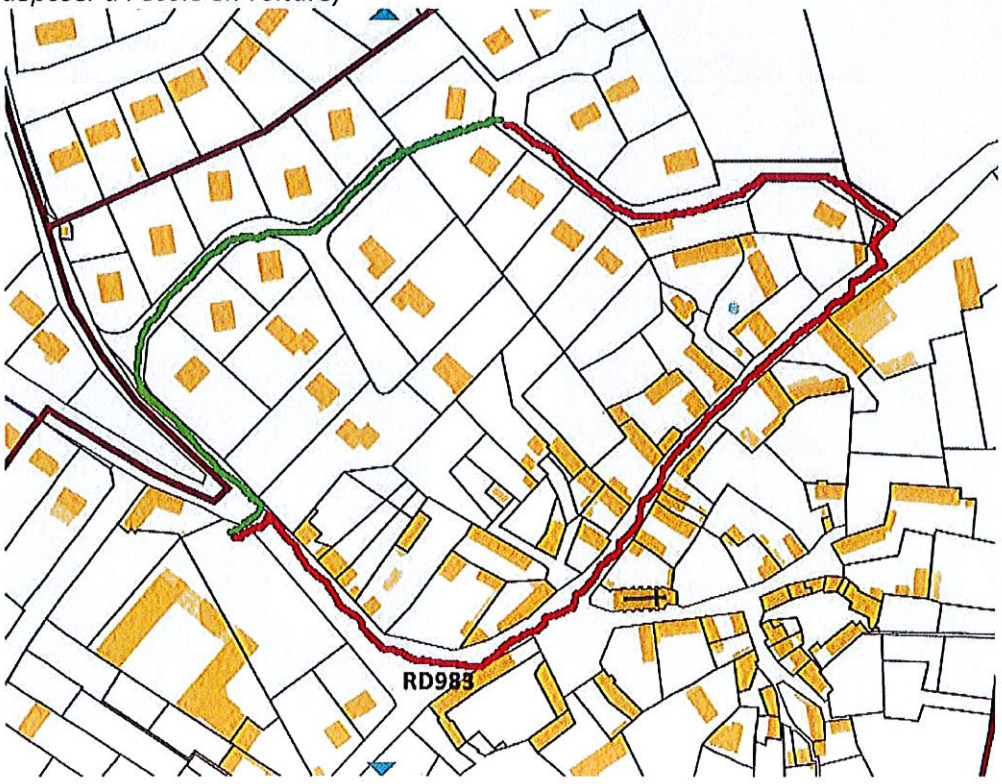

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

III. DEVIS ESTIMATIF

Clôtures

Cheminement-vrd-terrassement

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

CLOTURE DU VEXIN

FFB

Devis

D-2507-0106
Ennery, le 02/07/2025

ZA LES PORTES DU VEXIN
30 RUE AMPERE 95300 ENNERY
95300 Ennery
France
Kristina Marinkovic
kristina@cloturedu vexin.fr
01 30 37 47 50

VILLE MONTAGNY EN VEXIN
A l'attention de M. TAILLEBREST
3 Place de la Mairie
60240 Montagny En Vexin

Objet : clôture

NOTA : Taille des végétaux à votre charge avant notre intervention.

Réf	Description	Prix unitaire	Quantité	Montant HT	TVA
TREILLIS SOUDE 5/5 1.73 + SOUBASSEMENT 0.25 M	**MRT (ml)** Fourniture et pose d'une clôture d'une hauteur de 1.98 m, constituée **d'une demi-dalle de 0.25 m chaperonnée en soubassement.** Application de panneaux de treillis soudé 5/5, d'une longueur de 2.50 m et d'une hauteur de 1.73 m, maille 200 x 50, diamètre du fil 5 mm, plis de renfort, lisière de picots de 3 cm sur la partie supérieure des panneaux, poteaux Easyclip MRT scellés de 0.50 m au béton tous les 2.50 m. **L'ensemble galvanisé et plastifié vert RAL 6005 ou gris RAL 7016.**	91,00 €	73 ml	6 643,00 €	20,00%
LAMES BOIS 1,70 m	**BRISE VUE** Fourniture et pose d'un occultant bois d'une hauteur de 1,70 m à lames bois insérées dans treillis soudé avec trapèzes horizontaux de renfort. Lames clouées sur trapèzes. **Essence bois : pin traité autoclave classe 4.**	61,00 €	73 ml	4 453,00 €	20,00%
	Dépose (U) Dépose de l'ancienne clôture béton sur une longueur de 2 m. Evacuation en décharge publique contrôlée.	190,00 €	1 U	190,00 €	20,00%
	PASSAGE SELECTIF Fourniture et pose d'une barrière type Lisbonne d'une hauteur de 1 et d'une longueur de 1 m; pieds scellés au béton. **Finition : polyzinc + plastifié couleur au choix.**	360,00 €	3 U	1 080,00 €	20,00%

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

BARREAUDAGE TYRO PREMIUM HT 1 M	**PERIPRO (ML)** Fourniture et pose d'un barreaudage **modèle TYRO de chez PERIPRO** d'une longueur de 8 m et d'une hauteur de 1 m, constitué de 1 lisse haute et 1 lisse basse de section 50 x 30, remplissage barreaux 25 x 25. Poteaux de section 60 x 60 scellés de 0.50 m au béton tous les 2.50 m. **Finition : galvanisation à chaud + plastification par poudre époxy cuite au four couleur au choix sur gamme PERIPRO**	165,00 €	8 ml	1 320,00 €	20,00%

NOTA : Nous vous prions de vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle à la réalisation des travaux tels que : permis de construire ou de clôture, propriétaires mitoyens, réseaux et câbles enterrés et de nous le signaler le cas échéant.

Délai d'intervention :
5 semaines à réception de votre commande*(fournis à titre indicatif)*

Du fait de la forte augmentation des coûts des matières, de l'énergie et du transport, sur ces derniers mois, nous sommes contraints de limiter la validité de nos prix à 30 jours.

Modalités et conditions de règlement :
Acompte : 30% à la commande soit 4 926,96 €
1/3 à la commande, le solde en fin de travaux.
Par chèque ou par virement bancaire
Code I.B.A.N : FR76 3000 3035 3700 0200 0294 571
Code B.I.C : SOGEFRPP

Toute commande est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de vente.

Total HT	13 686,00 €
TVA 20,00%	2 737,20 €
Total TTC	**16 423,20 €**

Offre valable jusqu'au 01/08/2025

Bon pour accord et signature

Fait à : Le :

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

AMG Bâtiment et travaux publics

160 rue de la vallée
60240 DELINCOURT
Tél : 03.44.02.13.24
Fax : 03.44.02.13.24

DELINCOURT, le 21/11/2025
Numéro : ***DE01573***
Date de validité : **20/01/2026**

Adresse de facturation

MAIRIE MONTAGNY EN VEXIN
Place de la mairie

60240 MONTAGNY EN VEXIN

Descriptif des travaux

Création d'une allée piétonne de 1.4 ml de large sur 45 ml

Numéro	Description	Qté	Unité	PV HT	% Rem.	Montant HT	TVA
1	Installation / transfert	1,00	F	540,00		540,00	0,00
2	Dépose de panneau de cloture y compris évacuation	1,00	F	424,70		424,70	0,00
3	Ouverture sur Cloture existante pour passage engins et piétons	1,00	F	267,10		267,10	0,00
4	Arrachage des végétaux et haies	1,00	F	637,20		637,20	0,00
5	Fourniture et pose de cloture de chantier type Héras	40,00	Ml	16,40		656,00	0,00
6	Terrassement sur 1.50 ml de large sur 30 cm moyen	45,00	Ml	37,80		1 701,00	0,00
7	Terrasement de longrines 20/40	14,00	Ml	68,10		953,40	0,00
8	Création des longrines béton 15/35	14,00	Ml	81,70		1 143,80	0,00
9	Création de soutènements en béton armé de banchage sur 0.60 cm ht	14,00	Ml	98,60		1 380,40	0,00
10	Fourniture et pose de bordure P1	90,00	Ml	38,40		3 456,00	0,00
11	Fourniture et pose d'un anti contaminant	68,00	M2	1,67		113,56	0,00
12	Fourniture et mise en oeuvre d'une grave béton récyclée 0/31.5 sur 20 cm moyen	68,00	M2	27,90		1 897,20	0,00
13	Fourniture et mise en oeuvre d'un sable stabilisé calcaire sur 5 cm moyen	68,00	M2	15,60		1 060,80	0,00
14	Régalage des terres végétale pour talutage allée et épaulement	1,00	F	647,60		647,60	0,00
15	Evacuation des déblais de terrassement en décharge y compris transport	1,00	F	794,80		794,80	0,00
16	Nettoyage et repliement	1,00	F	680,00		680,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20251125-DEL20252511006-DE

Acompte de démrrage de travaux 30%
paiement sur situation intermédiaire et solde à réception

Taux	Base	Montant
0,00	0,00	0,00
20,00	18 401,56	3 680,31
0,00	0,00	0,00

Total HT	16 353,56
Postes Complémentaires	0,00
Total HT Net	16 353,56
TVA	3 270,71
Total TTC	19 624,27
Acompte	0,00
Net à payer	**19 624,27 €**

Clause de réserve de propriété :
Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et en accessoires. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Pour l'entreprise (signature et cachet)

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

IV. PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses		
➢ Fournitures et Travaux *(Allée piétonne + clôtures)*	30 039,56 € HT	
TOTAL	**30 039,56 € HT**	
Subventions		
➢ Conseil Départemental	41 %	**12 316,22 €**
➢ Conseil Régional	25 %	**6 007,00 €**
➢ Préfecture DETR	40 %	**12 015,82 €**
TOTAL SUBVENTIONS	**24 031,64 €**	
RESTE A FINANCER POUR LA COMMUNE	**6 007,91 €**	

V. CALENDRIER

REALISATION	Eté 2026 entre le 15 juillet et 15 aout 2026